

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU  
27 AVRIL 2016 DES VERTS DU DISTRICT DE MORGES**

En qualité d'organe de contrôle de la section des Verts du district de Morges, les vérificateurs se sont réunis le 22 février 2016 au domicile du trésorier afin de contrôler les comptes de l'année 2015.

Les pointages usuels ont été réalisés et nous avons constaté que la comptabilité est régulièrement tenue. Le caissier a pu fournir toutes les pièces demandées et nous pouvons affirmer que les comptes concordent avec la comptabilité.

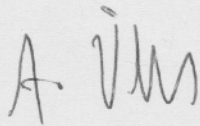
Nous saluons le travail de clarification de la comptabilité et notamment la rigueur mise par le caissier pour la gestion des actifs et passifs transitoires.

Le compte d'exploitation présente des charges pour un montant de 10'100,65 CHF et des produits pour un montant 18'613,45 CHF. Il se solde avec un bénéfice de 8'512,80 CHF.

Sur la base de cet examen, nous vous proposons d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au trésorier pour l'établissement des comptes de l'année 2015.

Morges, le 22 février 2016

Adrien Veillard



Philippe Ogay

